



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT -26400 CREST



Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - n° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck - 75015 PARIS

Bulletin d'inscription

à utiliser pour une ou deux personnes et écrire bien lisiblement.
Merci

Assurance R.C.P.
ALLIANZ IARD
87 rue de Richelieu
75002 PARIS

Garantie financière UNAT
8, rue César Franck
75015 PARIS

IMPORTANT : si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur mentionné ci-dessous, conformément aux conditions générales de vente figurant sur l'annexe 12bis.

Document édité le 4 avril 2018

ADHERENT (Nom Prénom) :

2e adhérent :

Adresse :

CP: Ville:

Tél. fixe :

tél. portable :

Email :

N° Licence FFRandonnée :

2e licence :

Personne et téléphone à prévenir en cas d'urgence :

SEJOUR ITINERANT: réserves naturelles, tour et ascension CANIGOU

Responsable du séjour : Christian LAFUMAS

Départ du circuit : Villefranche de conflens Dates : du jeudi 30 août au jeudi 6 septembre 2018

ORGANISATEUR : TOUR ET DETOURS 26400 CREST	HEBERGEMENT : gîtes, refuges Chambre : couchage dortoir
TRANSPORT : covoiturage	ASSURANCES : rayer les mentions inutiles -> répondre <u>obligatoirement</u>
CONDITIONS D'ANNULATION : voir notice d'information préalable de l'organisateur	Adhérent1 > Annulation/interruption: OUI - NON Bagages: OUI - NON Adhérent2 > Annulation/interruption: OUI - NON Bagages: OUI - NON Assistance : déjà incluse avec votre licence.
Formalités : C.N.I. Carte vitale conseillée	Dans tous les cas, nous retourner signé le bulletin individuel de souscription des assurances (Annexe 11), souscrites ou pas, en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance.
Prix du séjour	400 € / personne
	<input type="checkbox"/> Je (nous) soussigné(s) certifie(nt) avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires mises à ma (notre) disposition et avoir reçu, préalablement l'information contenant les conditions générales et particulières de vente que je (nous) déclare(ons) accepter sans réserves
Pour l'Organisateur, Le responsable tourisme : Christian Lafumas	Acompte joint à l'inscription 150 € x = Assurances optionnelles : ▣ Annulation-interruption 13 € x = ▣ Bagages 12,56 € x = TOTAL = Solde : 250€ / personne avant le 15/06/2018
	Date : Signature (s)

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr : Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.
Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat. Infos préalables